

Coordonnateur départemental du centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV)

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Rattaché à la DSDEN du Morbihan, placé sous l'autorité de l'IEN, chargé de mission, et de l'IEN-IO, le coordonnateur départemental est un collaborateur et un interlocuteur privilégié du CASNAV (centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)). Son action, qui s'inscrit dans la cohérence de ce réseau académique, facilite l'articulation d'initiatives menées aux échelles départementales et académiques.

FONCTIONS ET MISSIONS EXERCÉES :

- Accueillir les élèves et leur famille
 - Réduire les délais d'attente de scolarisation
 - Contribuer au bilan diagnostic des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
 - Définir avec les équipes éducatives, les modalités de scolarisation les plus adaptées sur la base de ces évaluations et du projet pédagogique transmis par l'UPE2A ou l'UPS
 - Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les enfants et leur famille
 - Assurer l'information des différents partenaires institutionnels de l'école
- Accompagner les équipes pédagogiques par :
 - La diffusion de différents appuis didactiques, pédagogiques, documentaires mutualisés par le CASNAV
 - Des actions d'information et de formation diverses : réunions, animations pédagogiques, accompagnement des groupes de secteur, dialogue avec les enseignants ressources dans les écoles et établissements, conseils donnés aux chefs d'établissement, CPC, etc.
 - L'accompagnement des équipes dans la compréhension des modalités d'évaluation et d'orientation
- Assurer le suivi et la fluidité des parcours scolaires pour :
 - Développer la liaison entre les différents degrés d'enseignement
 - Sensibiliser les différents acteurs aux enjeux et aux contenus d'enseignement-apprentissage destinés aux élèves allophones et aux élèves issus de familles itinérantes ou de voyageurs
 - Contribuer à l'animation collective du territoire départemental en proposant des appuis pour l'enseignement-apprentissage du FLS/FLSco, ou encore des pistes d'évolution des dispositifs
- Faire partie d'un réseau CASNAV
 - Soutenir la dynamique de partage et de mise en réseau impulsée par le CASNAV
 - Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail mis en place par le CASNAV
 - En concertation et en cohérence avec la politique de formation académique, concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation professionnelle

Division des personnels enseignants du premier degré public

- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV
- En lien avec la Division des élèves, alimenter le tableau de bord du CASNAV sur la scolarisation des EANA et EFIV
- Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES :

- Compréhension des enjeux d'une école inclusive
 - Être garant(e) du respect des principes d'inclusion de la loi d'orientation du 8 juillet 2013
 - Être garant(e) du respect des orientations données par la circulaire ministérielle n° 2012-143 du 2-10-2012, la circulaire n°2012-141 du 2-10-2012 et la circulaire n°2012-142 du 2-10-2012
 - Connaître le référentiel pédagogique de l'éducation prioritaire
 - Être conscient(e) des limites de l'externalisation de la difficulté scolaire et de ses effets
- Expertise pédagogique
 - Détenir la certification complémentaire FLS (ou a minima, l'obtenir l'année suivante)
 - Être capable de développer une bivalence EANA/EFIV
 - Être sensibilisé(e) aux conditions de vie des familles d'EFIV et EANA
 - Mobiliser des compétences de communication interculturelle pour mettre en confiance et favoriser la liaison entre les familles, les associations et autres organismes référents
 - Créer une dynamique à l'échelle du territoire pour rapprocher école-famille-quartier, en vue de la réussite des EANA et des EFIV
 - Ancrer les apprentissages des EANA et des EFIV en prenant en compte leur culture familiale
- Autres compétences souhaitées
 - Curiosité et ouverture au changement
 - Sens de l'organisation et rigueur
 - Capacité à travailler en équipe
 - Mobilité géographique sur tout le département et disponibilité

IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :

Le poste est basé à la DSDEN à Vannes avec des déplacements dans tout le département.

Le poste donnera lieu à une lettre de mission et à un rapport d'activité annuel.

CONTACT :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Marie PARAIN , IEN en charge de la mission CASNAV 56, au 02 97 26 50 23.